

MOT DE LA DIRECTION



Chers parents,

Il me fait plaisir de me présenter et de vous informer que j'occuperai le poste de direction des écoles de Saint-Modeste et de Saint-Hubert à partir de la présente année scolaire. Je suis éducateur physique de formation et le défi de direction d'école m'interpelle depuis plusieurs années. Je prends donc la relève de M^{me} Chantal Dubé. Je tiens à la remercier pour son excellent travail, et ce, en collaboration avec des équipes-écoles engagées.

C'est donc dans la continuité du projet éducatif, de nos obligations d'offrir des services éducatifs de qualité et d'assurer des milieux sains et sécuritaires qu'il me fait grand plaisir de débiter avec vous cette nouvelle année scolaire 2021-2022.

Cette année en sera une un peu particulière, étant donné les travaux d'agrandissement de l'école. Soyez assurés, chers parents, que le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, l'équipe-école et moi-même faisons tout le nécessaire pour assurer la sécurité de tous les élèves aux abords de l'école. Il serait donc important de regarder avec votre enfant le plan de circulation au verso et de bien lire les consignes de sécurité qui s'y rattachent.

Nous encourageons les parents dont les enfants sont à distance de marche à leur faire prendre l'autobus le matin et le soir. Le service de transport scolaire sera offert durant la période des travaux.

Merci de prioriser ce moyen de transport.

Au cours des prochaines semaines, nous assurerons une présence accrue autour de l'école pour évaluer l'efficacité de l'ensemble des mesures mises de l'avant et de procéder aux ajustements nécessaires.

La sécurité de votre enfant demeure notre priorité. Pour y arriver, nous comptons sur votre collaboration.

Au plaisir de vous rencontrer,

SB/im

M. Steve Bélanger
directeur

École des Vieux Moulins
3, rue du Collège
Saint-Hubert (Québec) G0L 3L0
Téléphone : 418 868-6850
Télécopieur : 418 497-1870

École Saint-Modeste
4, route de l'Église Sud
Saint-Modeste (Québec) G0L 3W0
Téléphone : 418 862-6072
Télécopieur : 418 868-2415



DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA NOUVELLE ÉCOLE

Tout d'abord, nous tenons à vous préciser que l'arrivée des élèves dans la cour de l'école se fait à 7 h 55 le matin et à 12 h 50 le midi. Aucune surveillance n'est assumée avant ces heures. Donc, vous êtes responsables de vos enfants jusqu'au moment de la surveillance faite par les enseignants. **Considérant que nous sommes en travaux majeurs à l'école, le respect de ces heures est exigé.**

Parents d'enfant utilisateur du service de garde

Vous devrez stationner votre véhicule dans le stationnement des visiteurs de la cour de l'église. Vous devrez par la suite accompagner votre enfant jusqu'à l'entrée du service de garde, afin d'aviser, via le portier disposé près de la porte B, l'éducatrice de l'arrivée de votre enfant. La même procédure est à faire lors des départs.

Transport scolaire par autobus

Les élèves qui arrivent en autobus, une fois débarqués, doivent emprunter la flèche mauve jusqu'à l'accès 2 en vue de se retrouver dans l'espace sécurisé, les enseignantes assureront la surveillance à cet endroit. Le transport scolaire est fortement recommandé le matin et le soir.

Transport en véhicule

Les parents qui amènent leur enfant à l'école en voiture devront utiliser le même fonctionnement que l'année dernière, c'est-à-dire emprunter la rue Boucher pour ensuite prendre la route de l'Église Sud et débarquer leur enfant à la traverse piétonnière. Il sera interdit de se stationner sur cette route.

Une éducatrice en service de garde assurera la sécurité à la traverse piétonnière.

Afin de limiter la circulation de véhicule sur la route de l'Église Sud, nous vous encourageons à utiliser le transport scolaire le matin et le soir.

Les marcheurs

Les élèves qui marchent pour se rendre à l'école via la route de l'Église Sud doivent redoubler de prudence. Les élèves devront respecter la flèche orange, utiliser la traverse piétonnière et emprunter l'accès 1, en vue de se retrouver dans l'espace sécurisé. Les enseignantes assureront la surveillance à cet endroit. Le transport scolaire est fortement recommandé le matin et le soir.

Le stationnement attenant à l'église est réservé aux membres du personnel de l'école. Il reste suffisamment de place dans cet espace pour les visiteurs. **Il est important de stationner votre véhicule en respectant l'alignement de la rangée de véhicules en place afin de ne pas nuire à la circulation des autobus scolaires.**

L'accès 3 ne sera utilisé que pour accéder à l'air de jeux et à la cour de récréation.

La récréation des tout-petits se tiendra dans l'espace sécurisé.

L'aire de chantier est une ZONE INTERDITE. Elle est clôturée, limitant ainsi l'accès. De plus, trois corridors de sécurité ont été ajoutés autour des bâtiments scolaires. Enfin, des cônes seront disposés à différents endroits pour faciliter la circulation.

Les élèves du secondaire qui prennent l'autobus devront se rendre au stationnement sud de l'église.

Nous tenons à vous remercier à l'avance pour le respect de ces consignes. Il en va de la sécurité de nos enfants.

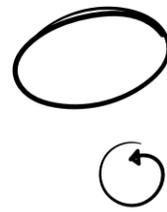
PLAN DE CIRCULATION

ÉCOLE SAINT-MODESTE

Chantier 2021-2022

LÉGENDE

Limite du terrain de l'école
 Bâtiments scolaires existants
 Autres bâtiments
 Corridors de sécurité couverts
 Aire de chantier
 Aires de récréation et de jeux



1 : Accès à la porte près de l'administration
 2 : Accès à la porte entre l'école et les classes modulaires
 3 : Accès à la cour de récréation et à l'aire de jeux

A - Entrée nord-est
 B - Entrée sud-ouest

Circulation des autobus scolaires et des automobiles des parents pour le service de garde
 Circulation piétonne en provenance et/ou en direction des autobus et des automobiles des parents
 Circulation piétonne provenant de la rue

Stationnement du personnel et des visiteurs

IMPORTANT

Cônes délimitant le point de traversée des élèves



HEURES DE PRÉSENCE DES AUTOBUS
 7 H 50 - 8 H 05
 11 H 15 - 11 H 30
 12 H 45 À 12 H 50
 15 H 10 À 15 H 25

Saint-Antonin



RUE PRINCIPALE

église

presbytère

Saint-Épiphane



ATTENTION DE NE PAS ENTRAVER LA CIRCULATION DES AUTOBUS MERCI DE PRÉVOIR DES DÉLAIS D'ATTENTE

terrain futur
aire de jeux

cour
de récréation

cimetière

classes modulaires

espace sécurisé
(et cour de récréation des tout-petits)

école

ZONE INTERDITE

ROUTE DE L'ÉGLISE SUD

1

Traverse piétonne

LES PIÉTONS DEVRONT CIRCULER DU CÔTÉ EST DE LA RUE.

Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

